

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 9 septembre 2020

Coronavirus COVID-19 à La Réunion : 70 nouveaux cas confirmés

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer un décès lié à la Covid-19 ce mercredi 9 septembre. Il s'agit d'une personne hospitalisée âgée de plus de 85 ans présentant plusieurs facteurs de comorbidité. Les autorités présentent leurs sincères condoléances à sa famille.

Par ailleurs, les autorités confirment **70** nouveaux cas de coronavirus COVID-19 enregistrés à La Réunion ce mercredi 9 septembre à 15h00, soit un **total de 2 416 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

A ce jour, on recense 5 nouveaux clusters :

- 3 sur la commune de Saint-Pierre,
- 2 sur la commune de Saint-Paul.

Parmi les cas annoncés ce jour :

- 38 cas sont classés autochtones.
- 32 cas restent en cours d'investigation.

Parmi les cas qui étaient en cours d'investigation :

- 33 cas sont classés autochtones.
- 74 cas font l'objet d'analyses complémentaires.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 9 SEPTEMBRE 2020

2 310 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 20% sont des cas importés.

• Bilan des cas investigués :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-1
Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	472	0
Cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	63	0
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	85	0
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	1690	+71
Nombre total de cas investigués	2310	+71

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

- **Situation sanitaire :**

	Nombre de cas	Variation par rapport à J-1
Cas hospitalisés hors service de réanimation hors évacuation sanitaire	48	-1
Cas hospitalisés hors service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	10	-1
Cas hospitalisés en service de réanimation hors évacuation sanitaire	12	-1
Cas hospitalisés en service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	1	+1
Patients guéris (au 04/09/2020)	1313	

	Hors EVASAN	EVASAN
Décès lié au Covid	7	2
Décès lié à une autre pathologie	1	4

- **Contact-tracing : près de 8 600 personnes appelées individuellement et suivies**

Le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de «sujets contacts» ou de «contacts»).

Ces personnes font l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle est évalué leur état de santé et leur est précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé**
- **appeler immédiatement le 15** en cas de difficultés respiratoires et signes d'étouffement
- **appeler son médecin traitant dès apparition de symptômes** (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour une prescription d'un test virologique
- **porter un masque** en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

3 niveaux de contact-tracing différents et complémentaires :

1er niveau

le médecin traitant : identification de l'entourage familial le plus proche

2ème niveau :

l'Assurance maladie : identification milieu professionnel, amical ...

3ème niveau :

l'ARS : investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

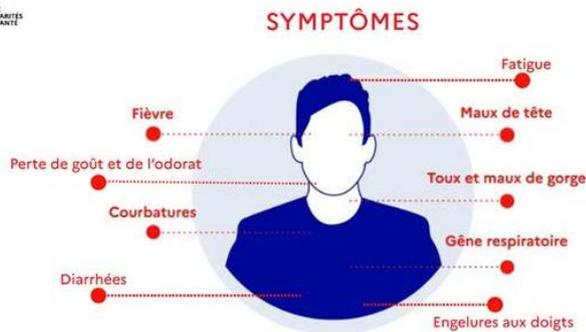
Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

RECOMMANDATIONS A SUIVRE



Si vous des difficultés respiratoires et signes d'étouffement : appeler le 15 sans délai

Appeler immédiatement un médecin (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour vous faire prescrire un test virologique, dès l'apparition d'un ou plusieurs symptômes évocateurs. Dans l'attente des résultats, restez isolés.



Durée d'incubation :
3 à 5 jours en moyenne et jusqu'à 14 jours



SI J'AI DES SYMPTÔMES

Résultat du test
48H
après les 1ers symptômes



Contact pres:
Service régio



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Téléphone : 02

Courriel : comm

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974

Facebook : @Prefet974